



DECLARATION PREALABLE au CTP du 15-02-2011

Nous entamons aujourd'hui un nouveau mode de fonctionnement du CTP récemment constitué après des élections qui ont démontré que les personnels des DDI étaient concernés et confiants dans leurs organisations syndicales puisqu'ici à la DDT 82 par exemple ils ont participé à ce scrutin à 91 % ! Il ne faudra pas l'oublier, ... et nous, à la CFDT, nous ne l'oublierons pas, puisqu'en plus ils nous ont placés en tête !

Vous, M. Tisseire, M. Duquesne, vous êtes nouveaux à la tête de la DDT et donc de ce Comité Technique, ce qui vous donne l'avantage d'être vierges des aberrations passées, mais hélas pour vous, qu'il vous faudra un tant soit peu assumer ! Et nous verrons si nous entrons dans une nouvelle ère de gouvernance, faite de respect, notamment à ce que nous puissions être considérées comme des organisations responsables. Cette considération passe par des petits riens comme par exemple d'avoir des documents préparatoires, complets et pédagogiques. Même si nous avons constaté un léger mieux dans ce domaine, il nous manque encore la circulaire relative à l'évolution des SPC, il nous manque encore un bon petit schéma pour comprendre les modifications du SUHRU ... vous savez ce que l'on dit : « il vaut mieux un petit dessin qu'un long discours ! »

Et puisque nous sommes sous autorité du préfet, autant ajouter que cette considération passe évidemment par l'Hôtel des Intendants sur la place du Maréchal Foch à Montauban, ce qui à l'évidence n'est pas le cas actuellement, et nous nous ferons un plaisir de rappeler que M. Sudry, en juillet 2010, avait pris des engagements en matière de concertation (participation aux groupes de travail mutualisation) qu'il n'a pas l'air de vouloir tenir. C'est vrai que M. Sudry, s'il avait invité pour ses vœux, les personnels des services de l'Etat sous sa responsabilité, nous aurions pu lui remémorer ses promesses !

Passons à autre chose, ... mais quand même dans le même esprit !

Un document de 100 pages : « perspectives RH 2013 » soumis, depuis début janvier, à la sagacité des services déconcentrés n'a pas été mis à la disposition des organisations syndicales comme la CFDT. Nous en avons pris connaissance grâce aux remontées de nos équipes de terrain, le 20 janvier.

Ce document présente l'impact des réformes engagées dans le cadre de la RGPP et leurs traductions les plus concrètes sur les baisses attendues des effectifs des services, vus du côté MEDDTL. Bien sûr il ne nous reste plus qu'à dégoter la version MAAPRAT !!! Si vous l'avez, ça serait gentil de nous la transmettre et ça inaugurerait bien ainsi la considération que vous pourriez avoir envers nous et dont il était question en début de mon intervention !

Dans les grandes lignes, pour 2011, les suppressions d'emplois portent sur plus de 1400 ETP, celles de 2012, sur plus de 1000 et pour 2013, sur plus de 1250. Ces suppressions concernent en priorité les fonctions supports (gestion administrative et paie, comptabilité, informatique et logistique). Elles concernent également l'ingénierie publique concurrentielle, les conduites d'opération mais aussi l'ingénierie routière, l'exploitation et les études dans le domaine des voies navigables, les affaires maritimes, le permis de construire, les transports exceptionnels, les commissions de sécurité, le contrôle de la distribution d'énergie électrique.

Les conséquences de ces décisions et de leur précipitation dans la mise en œuvre sont connues :

- abandon de missions au mépris des besoins,
- conditions de travail dégradées,
- perte de sens et de repères,
- augmentation de la souffrance au travail.

Au travers de ce dossier, un nouvel exemple nous est donné de la conduite du dialogue social, au plus haut niveau, dans l'opacité et le mépris affichés des personnels et de leurs représentants, mais également de leur hiérarchie ! Tout cela inaugure mal de la capacité à négocier comme nous y invitent les récentes lois « représentativité » et « démocratie sociale » ou leurs futurs textes d'application.

Pour la CFDT, les services publics ne sont pas un coût, ils participent à la création des richesses.

Alors ...

Allons nous tous, collectivement,

- accepter encore longtemps la désertification des territoires, au mépris des populations qui aspirent à « vivre et travailler au pays » ?
- accepter encore longtemps, de ne plus être à la hauteur pour

l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de l'Etat (aménagement du territoire, cohésion sociale, infrastructures, etc.) ?

- accepter encore longtemps des abandons de missions ?

Allons nous tous, collectivement, accepter encore longtemps d'être désignés à la vindicte populaire par nos responsables « irresponsables » comme :

- Fillon à l'encontre de Météo-France,
- divers ministres à l'encontre des services de déneigement qu'ils nomment encore DDE !,
- un Président et un 1^{er} ministre (encore lui !) à l'encontre des juges, des policiers, des gendarmes ?

Allons nous encore longtemps accepter d'être désignés comme les « coupables » par ceux qui sont coupables de détruire systématiquement les services publics ?

L'heure n'est plus aux tergiversations mais bien à la rébellion dans les services pour dénoncer et contester les orientations politiques de ce gouvernement en matière de politiques publiques, en matière d'emplois, en matière d'abandons de missions et de restructurations de ses services publics.

L'heure est bien aussi à la dénonciation et à la contestation des fusions et mutualisations toutes menées à la hussarde sans respect des personnels et souvent des hiérarchies des services avec les résultats que nous connaissons et que nous avons maintes fois dénoncées.

Et bien sûr, nous allons nous employer à ces dénonciations et contestations, mais comme nous sommes réalistes (mais pas forcément pessimistes, M. Duquesne !) et que nous savons qu'il nous sera difficile d'arrêter le train en marche, tout au moins jusqu'en 2012, nous ferons tout pour que les réorganisations, fusions, mutualisations et abandons de missions ne conduisent pas à dégrader les situations individuelles. Les coûts induits et annexes ne doivent pas être à la charge des personnels mais bien à l'administration qui se réorganise.

Pas un agent ne doit en être de sa poche : rémunération globale maintenue tout comme l'amplitude journalière y compris temps de trajet.

L'assemblée générale du 28 janvier 2011, de notre section CFDT, a décidé

de privilégier la défense de l'agent, ... pas des structures, même si elles peuvent être le gage de proximité pour le public.

A la CFDT, ce qui nous importe c'est ce qui est derrière ce que l'administration nomme E.T.P. (Equivalent Temps Plein !!!) Une administration qui, raisonnant seulement avec une calculette version Euro à la place du cerveau, a oublié les femmes et les hommes qui la composent.

Nous ne laisserons pas les personnels se débrouiller seuls face au rouleau compresseur de l'administration et à ses méthodes de contournement du dialogue social.

Nous entendons bien continuer ces combats et les amplifier et si possible avec nos camarades FO, UNSA et CGT.

Merci de votre attention.